

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique - Avril sur Loire - Photovoltaïque

**De :** bernard.r

**Date :** 20/09/2023 12:35

**Pour :** enquete-publique-avril-sur-loire@nivevre.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur.

Je tenais à vous faire part de mon opposition au projet d'installation de panneaux photovoltaïques à Avril sur Loire devant une fromagerie et des habitations, par la société Photosol.

Ce projet pose un problème déontologique, puisque Mme le maire semble concernée directement par ce projet d'installation photovoltaïque, étant réalisé sur ses propres terres ou de son époux.

Le rôle du maire étant de défendre ses administrés et sa commune, vers qui peuvent donc maintenant se retourner les habitants pour être entendus et soutenus ? n'en ayant été informés au préalable, bien qu' aujourd'hui il soit affirmé que tout le monde était d'accord. Tous ont maintenant compris que le projet allait défigurer une jolie bourgade et ses abords, le canal du nivernais avec sa voie verte, et toutes les conséquences indirectes.

Cette implantation est prévue sur des terres agricoles exploitées en culture , terres bizarrement modifiées de classification (?), pour permettre un tel projet, et qui deviendront stériles, alors que notre pays à grand besoin de céréaliers, et que cette partie de la Nièvre à son cotât d'énergie renouvelable

Cette installation va se situer directement face à une exploitation agricole , et aura évidemment un impact sur le rendement de ces vaches laitières dans leur production de lait. Les flux électromagnétiques pouvant être source de stresse sur ces animaux.

Les terrains concernés accueillent régulièrement les cigognes et sont un hébergement important pour les chauves souris. La faune s'en trouvera perturbée .

L'installation sera une gêne visuelle pour les riverains "des Feuilletts et du chemin des Feuilletts", qui seront impactés par un regard direct sur les panneaux ( intervisibilité ) , qui ne pourront pas être masqués puisque toutes ses maisons sont en surplomb du site . Leur valeur immobilière va s' en voire réduite à la baisse, à supposer qu'ils trouvent acquéreurs au moment voulu, la vue sur des panneaux solaires ce n'est pas ce que recherche un futur acheteur, c'est plutôt un paysage champêtre.

La maîtrise d'incendie sur ces panneaux est très compliquée (courant électrique permanent ), la plupart du temps les pompiers doivent laisser brûler. Comment sera géré les fumées vers les habitations mitoyennes ?

Les 85300 panneaux sont placés en mitoyenneté avec le canal du nivernais et la "Voie Verte" qui relie Decize à Nevers en vélo. Une partie est en zone Natura 2000.

Qu'en devient l' argument touristique pour les bateaux et les vélos .

"la pollution du paysage par la stupidité humaine". Rien ne justifie un tel parc ici .

L'agrivoltaïsme voudrait ici masquer le véritable intérêt de ce montage qui n'est que financier pour le propriétaire du terrain, et qui ne respect pas le bien vivre de ses administrés

le 20 septembre 2023: Bernard R

Ami d'une habitante d' Avril sur Loire

— Avril \_ Cigognes .jpg —

---



— Pièces jointes : —

---

Avril \_ Cigognes .jpg

259 Ko